

mettre les livres pieux au nombre de nos amis vraiment fidèles.

Car ils nous rappellent à nos devoirs et aux prescriptions de la discipline légitime ; ils réveillent dans nos cœurs les voix célestes qu'on voudrait étouffer ; ils secouent la torpeur de nos bons propos ; ils ne nous laissent pas endormir dans une tranquillité perfide ; ils nous reprochent nos affections moins recommandables ou dissimulées ; ils découvrent aux imprudents les dangers qui souvent les attendent. Ils nous rendent tous ces bons offices avec une bienveillance si discrète qu'ils sont pour nous, non seulement des amis, mais encore, et de beaucoup, les meilleurs des amis. Nous pouvons en disposer à volonté ; ils se tiennent pour ainsi dire à nos côtés, prêts à toute heure à subvenir aux besoins de nos âmes ; leur voix n'est jamais dure ; leurs conseils, jamais intéressés ; leur parole, jamais timide ou mensongère.

De nombreux et remarquables exemples démontrent l'efficacité très salutaire des livres pieux ; mais elle apparaît surtout dans l'exemple de saint Augustin, car ce fut pour lui le point de départ de ses mérites immenses dans l'Église : *Prends, puis prends, lis. . . . Je pris* (les Épîtres de l'apôtre saint Paul), ; *j'ouvris et je lus en silence. . . Comme si la lumière qui donne la paix avait envahi mon esprit, toutes les ténèbres de mes doutes se dissipèrent* (1).

Au contraire, il arrive, hélas ! trop fréquemment de nos jours, que des membres du clergé se laissent peu à peu envahir par les ténèbres du doute et s'engagent dans les voies perverses du siècle, surtout parce qu'ils préfèrent aux livres pieux et divins toutes sortes de livres très différents et une multitude de journaux qui répandent à profusion l'erreur subtile et la corruption.

Tenez-vous sur vos gardes, Fils bien-aimés : ne vous fiez pas à votre âge avancé, ne vous laissez pas abuser par cette espérance illusoire que vous pourrez ainsi pourvoir au bien commun d'une manière plus efficace. Ne sortez pas, soit des limites tracées par les lois de l'Église, soit de celles que reconnaissent la prudence et l'amour que l'on doit avoir pour soi-même. Qui-conque, en effet, laisse une seule fois son esprit s'imprégner de

(1) *Conf.* 1. VIII, c. XII.